Un PRAG de sciences industrielles a adressé récemment au SAGES un message pour alerter sur la diminution drastique du nombre d'enseignants de sciences industrielles dans l'enseignement supérieur et ses conséquences néfastes et prévisibles sur l'industrie française. Le SAGES partage totalement le constat de ce collègue et avec son accord, nous publions son texte pour lui donner le plus large écho possible.
Le SAGES ne manquera aucune occasion pour défendre et promouvoir l'enseignement scientifique et technique en France du collège à l'université par des professeurs hautement qualifiés recrutés en nombre suffisant devant tous ses interlocuteurs institutionnels comme il l'a déjà fait depuis sa création (1). Cette défense serait évidemment renforcée si le SAGES venait à obtenir un siège au CSAM de l'ESR aux élections professionnelles de décembre 2026 (2) par le vote de nombreux électeurs soucieux du maintien de l'excellence des enseignements secondaire et supérieur français.

L'effondrement progressif du renouvellement des enseignants spécialisés en Sciences Industrielles de l'Ingénieur (SII), et ses conséquences directes sur la capacité de la France à former les futurs professionnels de l'industrie.

1. Un effondrement du recrutement engagé depuis 1995

Depuis 1995, le nombre de postes pourvus à l'agrégation de Sciences Industrielles de l'Ingénieur, option Ingénierie Mécanique, a diminué d'environ 85 %.
Cette évolution compromet directement le renouvellement des enseignants spécialisés qui interviennent à tous les niveaux de formation industrielle :

- Lycées généraux et technologiques (SI et STI2D).
- Classes préparatoires scientifiques et technologiques.
- BTS industriels.
- BUT Génie Mécanique et Productique (GMP), Sciences et Génie des Matériaux (SGM), etc.
- Écoles d'ingénieurs proposant des formations en génie mécanique.

Les projections de départs à la retraite font apparaître un déséquilibre majeur : jusqu'à six enseignants sur sept pourraient ne pas être remplacés dans les années à venir.
Ce problème ne concerne donc pas uniquement l'Éducation nationale : il menace toute la chaîne de formation des compétences industrielles françaises.

2. Une conséquence déjà concrète dans les établissements

La situation de l'IUT d'Annecy illustre cette difficulté.
Notre département Génie Mécanique et Productique évolue dans un bassin industriel particulièrement dynamique, où les entreprises expriment des besoins importants en techniciens qualifiés.
Pourtant, nous allons devoir réduire de 25 % notre capacité d'accueil en première année de BUT GMP à la rentrée 2027.
Cette décision résulte de plusieurs départs à la retraite non remplacés :

- Deux enseignants agrégés en génie mécanique en 2027.
- Un enseignant supplémentaire en 2028.

À cela s'ajoute une règle de gestion de l'Université Savoie Mont Blanc : les postes libérés par les départs à la retraite sont gelés pendant deux ans.
L'équipe pédagogique, déjà sous-dotée, ne peut plus absorber ces suppressions de moyens par une augmentation des heures complémentaires sans dégrader davantage ses conditions de travail et la qualité de la formation.
Le paradoxe est particulièrement frappant :

- 2 135 candidats pour seulement 100 places dans notre formation.
- Des entreprises locales en recherche constante de techniciens en mécanique.
- Une réduction de 25 % de notre capacité d'accueil faute d'enseignants.

3. Une contradiction majeure avec l'ambition de réindustrialisation

Alors que les pouvoirs publics affichent leur volonté de réindustrialiser la France et d'augmenter les capacités d'accueil dans les IUT, les moyens humains nécessaires à cette ambition ne sont pas garantis. Augmenter le nombre de places en formation sans assurer le renouvellement des enseignants spécialisés relève d'une contradiction majeure.

Les entreprises industrielles constatent déjà les difficultés de recrutement. Elles doivent également prendre conscience que la capacité de formation des futurs techniciens et ingénieurs est elle-même en train de se réduire.

Sans enseignants qualifiés, il n'y aura pas de montée en compétences industrielles. Sans renouvellement des enseignants, il n'y aura pas de renouvellement durable des compétences techniques.

4. Une alerte qui nécessite une mobilisation syndicale

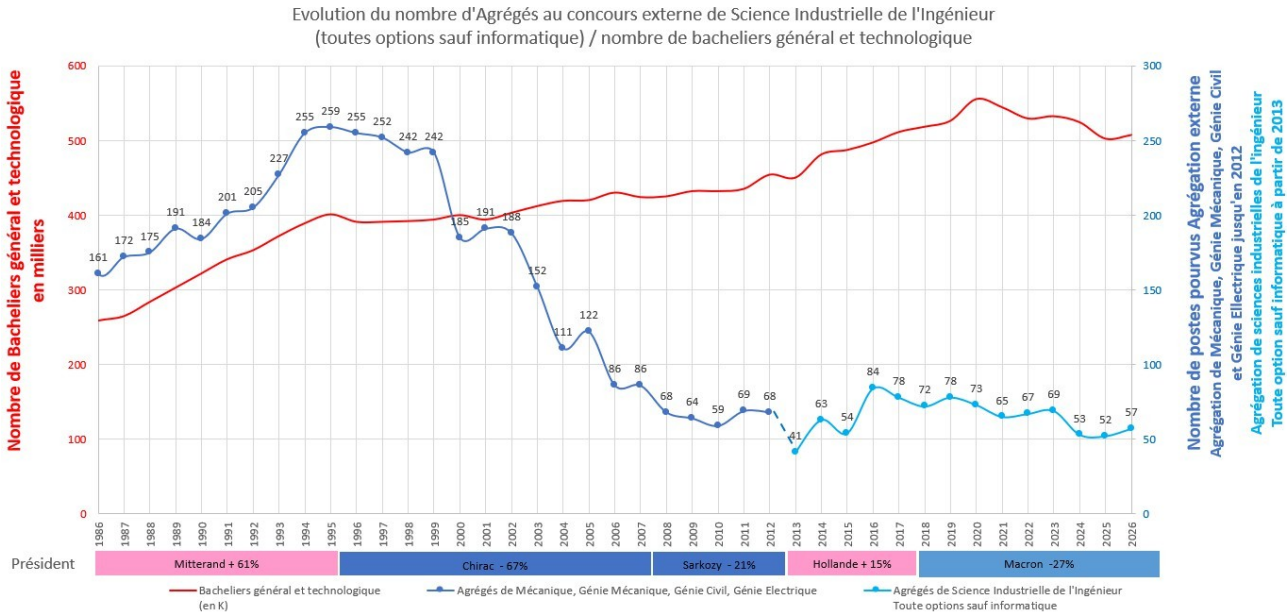
Je souhaite donc que cette situation puisse être portée au niveau national et fasse l'objet d'une véritable interpellation des pouvoirs publics.

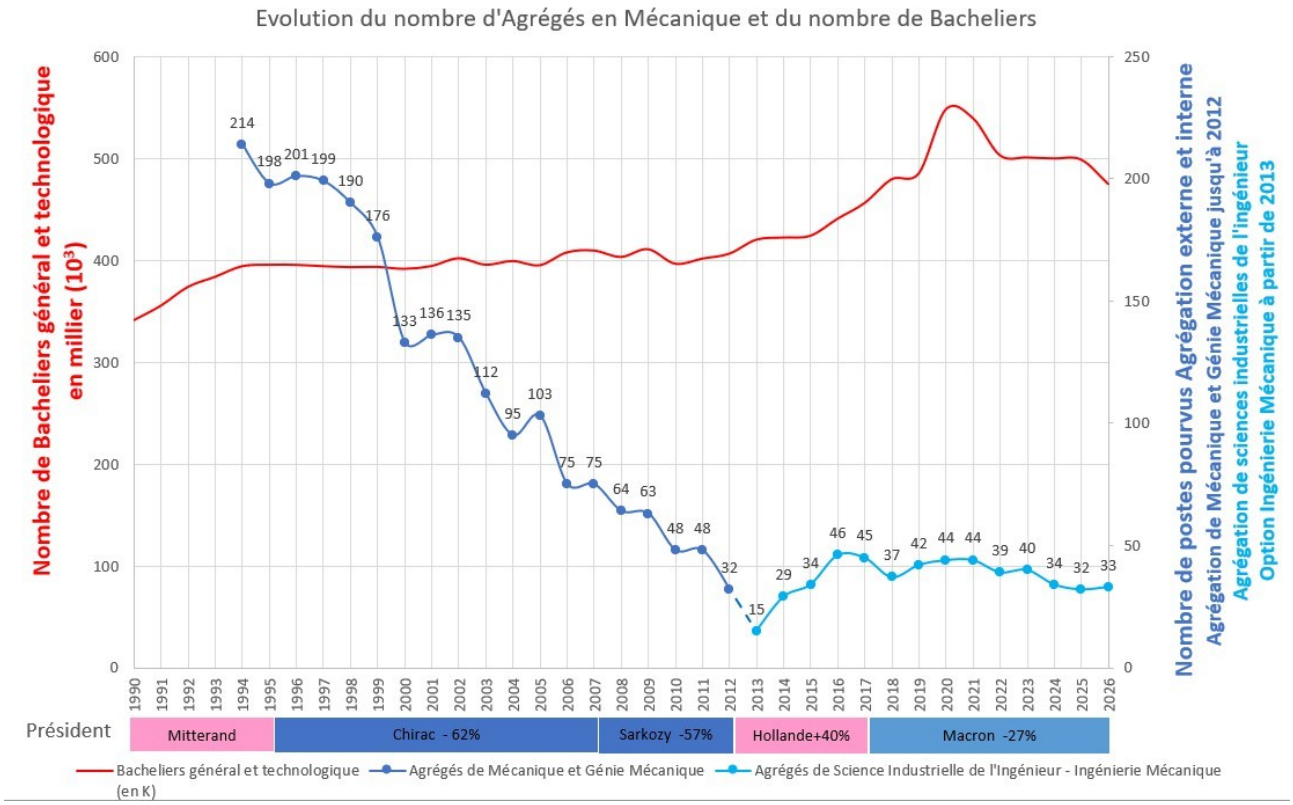
Plusieurs questions doivent être posées :

- Quelle politique de recrutement et de renouvellement des enseignants spécialisés en Sciences Industrielles de l'Ingénieur le ministère entend-il mettre en œuvre ?
- Comment anticiper les départs massifs à la retraite alors que le vivier de recrutement s'est considérablement réduit ?
- Comment garantir les moyens humains des formations industrielles dans les universités et les IUT ?
- Comment éviter que les contraintes budgétaires des établissements se traduisent par une réduction durable des capacités de formation ?

Il me semble indispensable que les organisations syndicales se saisissent de ce sujet, qui dépasse largement la situation d'un établissement ou d'une discipline.

La réindustrialisation de la France ne pourra pas se faire sans une politique ambitieuse de formation et de renouvellement des enseignants qui transmettent les compétences industrielles.





1 Pour les contributions les plus récentes du SAGES :
Contribution du SAGES à la Commission sénatoriale sur la capacité des universités françaises à garantir et renforcer l'excellence académique (septembre 2026)
https://le-sages.org/documents2/Contribution_SAGES_Commission_Senat_excel_acad_univFR.pdf
Audition du SAGES dans le cadre de l'enquête de la Cour des comptes sur les classes préparatoires aux grandes écoles (mars 2026)
https://le-sages.org/documents2/Contribution_SAGES_enquete_Cours_comptes_CPGE2026.pdf

2 https://le-sages.org/elections_pro2026.html